

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire.

Présents: Mmes et MM Roger COHARD, André PLISSON, Sophie HUYGHE, Philippe DALBON, Claudine FRANCILLARD, Karim DALIBEY, Pierre BARUZZI, Robert COUPLAIX, Anne DALESSIO, Jean-Louis DELBES, Delphine DUMINI, Florence FAIS, Thierry GALIFOT, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Nicole JOULIA, Jérôme LOOSDREGT, Stéphanie MENGOLLI, Claude ORTOLLAND, Antoinette PALMER, Michel SALVI

Ont donné procuration : M. Lionel ARGOUD à Michel SALVI
Mme Marie-Claude CERANA à Robert COUPLAIX

Secrétaire de séance : Mme Delphine DUMINI

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	Date de la convocation :	Date d'affichage de la convocation :	Date d'affichage des délibérations :
22	Vendredi 16 mars 2018	Vendredi 16 mars 2018	Mardi 27 mars 2018

3- Affectation des résultats du budget général et du budget annexe – Exercice 2017

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'affectation des résultats, étant précisé que les résultats de la commune sont majorés en raison de la reprise des résultats des budgets « eau » et « assainissement ».

BUDGET COMMUNE	Affectation de l'excédent de fonctionnement 2017 à l'investissement 2018 au c.1068 RI	52 585,80 €
	Affectation de l'excédent au c.001RI	708 853,75 €
	Maintien dans la section de fonctionnement 2018 au c.002 RF	3 446 305,01 €

BELLEDONNE	Résultat d'investissement à reporter en 2017 au c. 001	- 48 670,99 €
	Maintien dans la section de fonctionnement 2018	0 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Décision : Adopté à l'unanimité



A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LE CHEYLAS' at the top, '38570 (Isère)' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield.